

# DE LETZEBURGER Merkur

Bulletin de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Mitteilungsblatt der Handelskammer des Großherzogtums Luxemburg

## Europahauptstadt Luxemburg

Als die europäische Gemeinschaft für Kohle und Stahl im Jahr 1952 entstand, wurde Luxemburg zum Sitz dieser ersten europäischen Institution gewählt.

Mit der Zeit hat sich die **europäische Berufung** unserer Landeshauptstadt verstärkt und eine festere juristische Grundlage für die Präsenz der europäischen Institutionen in Luxemburg wurde im Jahre 1965 mit einem entsprechenden Entschluß der Regierungsvertreter geschaffen.

Heute haben insbesondere folgende Organe und Dienststellen ihren Arbeitssitz in unserer Landeshauptstadt: das Sekretariat des europäischen Parlamentes, verschiedene Abteilungen der europäischen Kommission, der europäischen Gerichtshof, die europäische Investitionsbank, der europäische Rechnungshof, das Amt für amtliche Veröffentlichungen der europäischen Gemeinschaften, sowie die Europaschule.

Während der zwei letzten Jahrzehnte hat unser Land erhebliche Anstrengungen unternommen, um den verschiedenen europäischen Dienststellen zufriedenstellende Arbeitsmöglichkeiten zu bieten: die erbauten Bürohäuser stellen mit einer Raumleistung von 215.000 Quadratmeter einen Investitionswert von über 10 Milliarden Franken dar. Zu diesen direkten Investitionen müssen die allgemeinen Infrastrukturausgaben hinzugezählt werden, die zugleich den europäischen Institutionen und den anderen Nutznießern zugute kommen. Neben der Erschließung des Kirchberg-Plateaus seien an dieser Stelle die Investitionen im Straßenbau und im Fernmeldewesen genannt. Schließlich hat auch der Privatsektor hohe

Investitionen im Hinblick auf die EG-Institutionen getätigt: neben dem Bau von rund fünftausend Wohnungen fallen insbesondere die Anstrengungen zur Modernisierung und zum Ausbau des Handels, des Hotel- und Restaurationswesens sowie anderer Dienstleistungen ins Gewicht. Damit hat unser Land die Voraussetzungen für eine dauerhafte Präsenz der europäischen Institutionen in unserer Hauptstadt geschaffen: wir haben die Verpflichtungen eingehalten, die sich aus dem Entschluß der Regierungsvertreter im Jahr 1965 ergeben, und wir sind auch bereit und fähig, unsere Verantwortung in Zukunft zu übernehmen.

\*\*\*

Die **wirtschaftliche Bedeutung** der europäischen Institutionen rechtfertigt zweifellos die hohen Investitionen der öffentlichen Hand und des Privatsektors. So steht dem Baupreis der verschiedenen Immobilien nicht nur eine entsprechende Miete gegenüber, die Bautätigkeit selbst kam auch unserer Wirtschaft zugute. Interessant ist ebenfalls, daß das Amt für E.G. Veröffentlichungen nicht nur interessante Aufträge an Luxemburger Druckereien vergibt, sondern zu etwa 10 Prozent zu den Posteinnahmen beiträgt. Ferner begünstigt die europäische Präsenz den Handel und das Gaststätten-gewerbe unseres Landes.

Im Jahre 1980 können die Ausgaben der E.G.-Beamten in unserem Land auf etwa 5,4 Milliarden Franken veranschlagt werden. Wenn diese Privatausgaben sich auch teilweise auf Mieten bzw. Hauserwerb beziehen, so entfallen doch schätzungsweise 4 Milliarden Franken auf den Einzelhandel. Diese Größenordnung entspricht

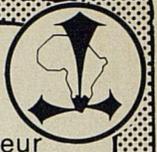
etwa 8% des Gesamtumsatzes des Luxemburger Einzelhandels bzw. fast einem Sechstel des Gesamtumsatzes im Einzelhandel der Stadt Luxemburg.

\*\*\*

Die genannten Zahlen untermauern zur Genüge die Bedeutung der europäischen Institutionen für unsere Wirtschaft. Und diese Tatsachen rechtfertigen zweifelsohne die Haltung der politischen Verantwortlichen unseres Landes, die während der letzten zwei Jahrzehnte durch die notwendigen Investitionen günstige Arbeitsbedingungen für die europäischen Dienststellen geschaffen haben. Eine unlängst durchgeführte Umfrage unter den Angestellten des europäischen Parlamentes hat denn auch ergeben, daß die Mehrheit sich in Luxemburg wohl fühlt, und auch für die Zukunft Luxemburg als Arbeitssitz beibehalten möchte.

Wenn auch zur Zeit gewisse Kreise eine Neuregelung in bezug auf den Sitz der europäischen Institutionen, und insbesondere des europäischen Parlamentes wünschen, so sollen die Vertreter Luxemburgs in den Europäischen Institutionen doch auf die Beibehaltung des status quo drängen: die jetzige Regelung geht auf einen einstimmigen Beschluß der Mitgliedstaaten im Jahre 1965 zurück, und dieser Text bestimmt, daß neben verschiedenen anderen Einrichtungen auch das Sekretariat des europäischen Parlamentes seinen Sitz in Luxemburg hat. Diese Regelung hat sich in der Vergangenheit bewährt und sie kann nur durch einstimmigen Beschluß der Regierungsvertreter der neun E.G.-Staaten abgeändert werden: da dieser Frage eine so große Bedeutung zukommt, müssen deshalb die höchsten Vertreter unseres Landes die Rechte Luxemburgs in der Sitzfrage energisch verteidigen.

# l'Afrique du sud devant votre porte



## Il n'a jamais été aussi simple de faire du commerce avec l'Afrique du Sud.

Il est intéressant de savoir que l'Afrique du Sud n'est pas seulement le plus grand producteur et exportateur au monde d'or, de diamants et de toute une série d'autres minerais importants. Mais, personnellement, cela ne vous touche peut-être pas de près. Or, savez-vous que l'Afrique du Sud pourra également satisfaire aux besoins de VOTRE firme. Financement? Crédit? Aucun problème!

Transport? Il y a des vols journaliers depuis Luxembourg et les liaisons maritimes à partir d'Anvers sont organisées impeccablement.

Avez-vous pensé à un produit déterminé? Ou peut-être à un investissement? Seriez-vous intéressé ou voulez-vous en savoir plus sur l'Afrique du Sud? Il vous suffira de remplir le talon ci-dessous et de nous le renvoyer sans plus tarder.

Les affaires doivent commencer quelque part. D'autres l'ont fait avant vous.

Ils ne l'ont pas regretté!

l'Afrique du sud

belgique luxembourg

s'intéresse pour

tél.

rue

firme

nom

nr.

téléx

lu

CONSEILLER (COMMERCE), Ambassade d'Afrique du Sud, 26, Rue de la Loi, boîtes 7 et 8, 1040 Bruxelles - tél. 02 230 68 45

### Aus dem Inhalt:

Europahauptstadt Luxemburg . . . . .	1
Mindestlohn . . . . .	3
Congé collectif . . . . .	3
Stadtplan Luxemburg . . . . .	3
DOSSIER: Les premiers pas vers les économies d'énergie	5-11
Liquidations et ventes spéciales . . . . .	14
Neues Computersystem bei der Firma J. B. Wagner . . . . .	14

Edition-rédaction-publicité:

CHAMBRE DE COMMERCE DU  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

7, rue Alcide de Gasperi - Luxembourg-Kirchberg - Tél.: 435853

Imprimé au Graphic Center BOURG-BOURGER, Bertrange

Paraît mensuellement

La reproduction des textes publiés est autorisée à condition de mentionner la source.



## Wat ass 1981 an der Spuerkeess lass?

Den 21. Februar 1981 besteet d'Spuerkeess zenter 125 Joër.  
125 Joër am Dëngscht vun de Lëtzebuerger an dem Lëtzebuerger Land.

# SPUERKEESS



## Kurz berichtet

### Mindestlohn

Beim gegenwärtigen Indexstand von 326,73 Punkten liegt der Mindestlohn für erwachsene Arbeitnehmer bei 19.614 Franken pro Monat beziehungsweise 113,40 Franken pro Stunde.



### Congé collectif

La convention collective pour le secteur du bâtiment a fixé le congé collectif d'hiver du 20 décembre 1980 au 11 janvier 1981. Cette période, qui comprend 12 jours ouvrables, sera compté à raison de 11 jours de congé, étant donné que la douzième journée constitue la récupération du jour férié légal de la Toussaint.



### Stadtplan Luxemburg

Der Verkehrsverein der Stadt Luxemburg hat vor kurzem einen neuen Stadtplan veröffentlicht, der das gesamte Gebiet der Stadt Luxemburg umfaßt.

Dieser Stadtplan kann in den Zeitungsständen und Büchereien zum Preis von 100 Franken bezogen werden. Das Verkehrsbüro verteilt den Stadtplan ebenfalls durch Verkauf im Empfangsbüro an der Place d'Armes oder durch Überweisung von 100 Franken auf das Postscheckkonto 24252-02 (Vermerk: Plan Luxemburg).



**Translations/interpreting services** for research projects, exhibitions, commercial negotiations or technical documentation offered by an experienced professional from or into English, Russian or Polish.

For further information address to:

G. FRYDBERG  
83 Stanthorpe Road  
LONDON, S.W. 16  
Great Britain

## Errichtung eines neuen Industriebetriebes in Luxemburg

Ewald GIEBEL KG. HOHENLIMBURG, ARBED und das Wirtschaftsministerium teilen mit, daß die 1979 angekündigte Errichtung eines neuen Industriebetriebes in Luxemburg demnächst in Angriff genommen wird.

GIEBEL und ARBED haben heute die EWALD GIEBEL-LUXEMBURG GMBH gegründet.

Gegenstand des neuen Unternehmens ist die Herstellung und der Vertrieb von oberflächenveredelten Walzstahlerzeugnissen. Die anfänglichen Investitionen werden sich auf 500 Millionen Franken belaufen. Der Betrieb bietet zunächst 100 neue Arbeitsplätze, die vorrangig Arbeitern aus der Stahlindustrie angeboten werden. Beim späteren Ausbau des Werkes wird sich der Personalbestand auf etwa 300 erhöhen.

Staatssekretär Paul Helminger wird einen Aufenthalt nächste Woche in New York bei den Vereinten Nationen im Rahmen des Nord-Süd Dialogs benutzen, um Gespräche mit amerikanischen Unternehmen, die ihr Interesse an einer Betriebsgründung in Luxemburg bekundet haben, weiterzuführen.

## Geschäftsname

Laut Gesetz vom 23. Dezember 1909 betreffend das Firmenregister ist jeder Geschäftsmann verpflichtet, seinen Namen und Vornamen gut lesbar am Eingang des Geschäftes aufzuzeichnen.

Jede Nichtbefolgung des Gesetzes wird bestraft.

Dasselbe Gesetz verpflichtet alle Personen, die in irgendeiner Weise Handel betreiben, sowie alle Handelsgesellschaften, sich in das Firmenregister einzutragen. Ebenso muß eine Geschäftsaufgabe, die Gründung einer Zweigniederlassung oder eine Adressenänderung im Firmenregister vermerkt werden.

## Offres d'emploi

Dans l'intérêt du maintien du plein emploi et de l'analyse du marché de l'emploi, les entreprises doivent obligatoirement déclarer les places vacantes à l'Administration de l'Emploi, 34, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg (Tél.: 26 793). L'employeur qui s'abstient de la déclaration obligatoire des places vacantes, peut être puni d'une amende de 2.501 à 50.000 francs.

*Durch eine Anzeige im «Letzeburger Merkur» haben Sie die Möglichkeit, wirksam für Ihr Unternehmen zu werben.*

# Es gibt studio 80\*

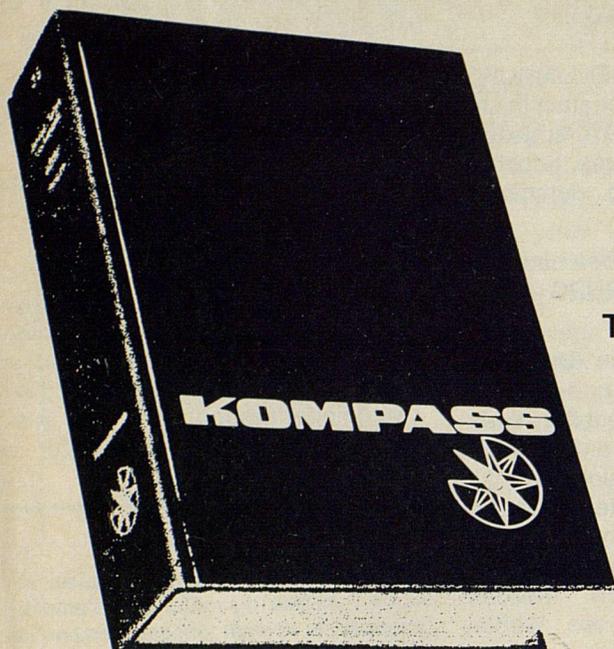
**\* Wir machen aus Ideen  
Werbung, die verkauft.**

**studio  
80**

Dieter Koch  
Verbale & visuelle  
Kommunikation GmbH  
Postfach 534  
11a, av. Monterey  
Luxembourg  
Telefon 359088

# Kompass Luxembourg

vous offre l'information sur  
TOUTE L'ECONOMIE LUXEMBOURGEOISE



EDITEUR RESPONSABLE

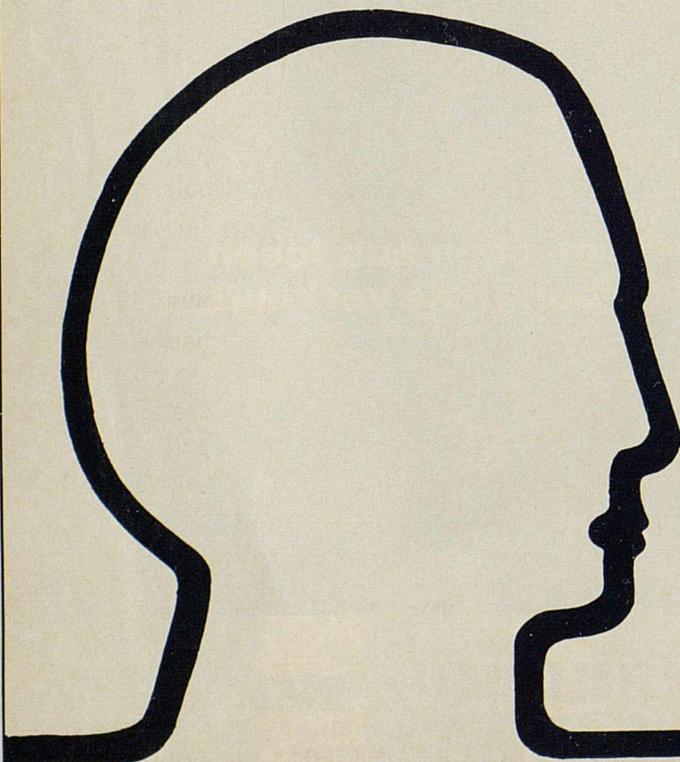
KOMPASS BELGIUM S.A.

Avenue Molière 256-1060 Bruxelles Tél. 00.32 (2) 345.19.83 Télex: 62 903 kmpss

## KOMPASS



## Pour l'informatique à visage humain



Vous avez l'embarras du choix quant au matériel, mais un seul système d'information s'adapte aux besoins de votre entreprise.

Avant de vous engager, il est absolument indispensable de faire établir un vrai diagnostic des problèmes qui vous sont spécifiques.

Les ingénieurs de SG2 Luxembourg vous conseilleront, vous présenteront des solutions, vous aideront à faire le meilleur choix.

**SG2** - LUXEMBOURG  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
DE SERVICE ET DE GESTION

54, avenue de la Liberté  
Luxembourg - Tél. 49 44 08-09

## Les premiers pas vers les économies d'énergie

*A l'occasion de la Foire internationale d'automne, le Ministère de l'Energie a publié une brochure d'information au sujet des économies d'énergie dans les entreprises. La publication propose une série de programmes et de mesures d'économie d'énergie, qui ont fait leurs preuves au Canada, où cette documentation a été préparée par le Ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources.*

*La brochure insiste principalement sur la constitution d'un comité d'entreprise pour les économies d'énergie ainsi que sur l'élaboration d'un système de vérification des comptes énergétiques. Cette vérification permet d'identifier les secteurs qui se prétendent le mieux à la mise en oeuvre de mesures correctives. La deuxième partie de la brochure contient un inventaire de mesures pratiques d'économies d'énergie, dont l'application peut être envisagée dans les entreprises de toutes les branches d'activité, indépendamment de leur taille.*

*Compte tenu du coût de l'énergie, son utilisation rationnelle s'impose tant dans les entreprises que dans les ménages. Dans les pages qui suivent, nous publions des extraits de cette intéressante publication.*

*Le texte complet de la brochure «Les premiers pas vers les économies d'énergie dans les entreprises» peut être obtenu soit au Ministère de l'Energie (Tél.: 47 94 389), soit à la Chambre de Commerce (Tél.: 43 58 53).*

Quelques-unes des mesures d'économies d'énergie suggérées ci-dessous ne conviennent pas dans tous les cas, d'autres peuvent même produire un effet négatif, le lecteur aura donc avantage à les étudier avec soin avant de les mettre en application.

### Installations de climatisation et de chauffage

#### **Climatisation**

Arrêter la climatisation dans tous les locaux inoccupés; par exemple, les bureaux vides, les couloirs et les salles de conférence.

Utiliser un système de contrôle pour maintenir l'humidité au pourcentage tolérable le plus élevé. Les systèmes qui recyclent la chaleur sont particulièrement avantageux.

Réduire ou éliminer le nombre de lampes et d'appareils producteurs de chaleur.

Laisser en place les doubles fenêtres et les contreportes pendant l'été, pour empêcher la chaleur de pénétrer.

S'assurer que les climatiseurs fonctionnent convenablement, nettoyer régulièrement les filtres, les serpentins de refroidissement et les souffleurs d'air.

Isoler et ventiler l'entretoit et installer des ventilateurs pour pousser l'air chaud à l'extérieur.

Recourir à des fuminaires refroidis à l'eau, dans la mesure du possible.

Utiliser des appareils individuels de refroidissement, dans les locaux utilisés par intermittence.

Arrêter la climatisation une heure avant le départ du personnel si les bureaux sont vides après les heures normales, la température n'augmentera que lentement.

N'utiliser les appareils dégagant beaucoup de chaleur, comme les appareils photocopieurs, que tôt le matin ou tard dans l'après-midi, si possible.

Installer des auvents ou des stores pour arrêter les rayons solaires.

Utiliser des teintes claires pour peindre les murs extérieurs donnant vers le sud et l'ouest. La chaleur sera alors réfléchie plutôt qu'absorbée.

Encourager les employés à porter des vêtements légers afin qu'ils puissent supporter une température un peu plus élevée.

Limiter le droit de fumer afin de pouvoir diminuer le besoin d'aération.

#### **Chauffage**

Couper le système de contrôle de l'humidité en dehors des heures de travail; abaisser la température dans les lieux publics où les gens ne séjournent habituellement pas, tels que les couloirs, les toilettes et le vestibule.

Faire fonctionner les ventilateurs au besoin et non pas continuellement.

Encourager le port de vêtements chauds par temps froids.

S'assurer que les installations de chauffage fonctionnent bien.

Nettoyer les prises d'air et les surfaces d'échange thermique.

Faire vérifier et mettre au point le calorifère à intervalles réguliers.

Demander aux employés devant travailler après les heures normales de bureau de se réunir, si possible, dans une section chauffée de l'immeuble, plutôt que de s'éparpiller un peu partout.

Poser des doubles fenêtres et des contre-portes et (ou) calfeutrer les fenêtres et les portes.

Isoler l'entretoit et les tuyaux de chauffage, afin d'éviter les pertes d'air chaud.

Poser des échangeurs de chaleur dans les conduits d'évacuation d'air, afin de chauffer l'air d'alimentation.

Équiper les sorties des bâtiments de portes à fermeture automatique ou de portes tournantes.

Régler les thermostats à des températures moindres. Une diminution d'un degré réduit la consommation d'énergie de 6%; abaisser davantage la nuit.

Nettoyer régulièrement toutes les bouches d'aération.

Abaisser la température de l'eau dans les toilettes.

S'assurer qu'il n'y a pas de fuite dans la tuyauterie et les lavabos.

Conserver un taux d'humidité élevé afin de rendre les locaux plus confortables à des températures moindres.

## Terrains et bâtiments

### Mesures prioritaires

Diminuer le débit de la ventilation.

Accroître le coefficient de réflexion des murs et des plafonds.

Boucher les ouvertures inutiles sur le toit et condamner les cheminées désaffectées.

Diminuer l'importance des surfaces vitrées.

Abaisser le chauffage de l'eau d'approvisionnement.

Poser des minuteries sur les commutateurs des luminaires dans les endroits peu fréquentés.

Boucher les ouvertures et les trous donnant sur l'extérieur des bâtiments: carreaux brisés, volets d'aération et registres inutiles, fentes autour des portes et des fenêtres.

Réparer les volets d'aération et les registres endommagés.

Couper l'alimentation des distributeurs d'eau refroidie et des machines distributrices, la nuit.

Programmer la marche des ascenseurs et des escaliers mécaniques afin d'économiser l'énergie; couper la marche des escaliers mécaniques et ne laisser fonctionner qu'un seul ascenseur, pendant les heures creuses.

### Autres mesures

Réduire la charge imposée au système de climatisation, par l'évaporation d'eau sur le toit.

Remplacer l'éclairage actuel par des tubes fluorescents, des lampes au mercure ou au sodium, ou par un éclairage de type direct de forte intensité.

Isoler les murs, les plafonds et les toits.

Régler périodiquement les appareils de contrôle des volets d'aération et des registres des bâtiments.

Éliminer des stocks et rayer des catalogues de commande les lampes à faible rendement.

Nettoyer les condenseurs des systèmes de climatisation, afin de réduire le temps de marche du compresseur.

Recourir à des échangeurs de chaleur spéciaux, pour transmettre efficacement la chaleur entre l'air d'évacuation et l'air d'aération.

Équiper l'éclairage extérieur de commande à cellule photo-électrique.

Utiliser des matériaux de construction dont la fabrication exige moins d'énergie.

Réduire la résistance à l'écoulement de l'air, en choisissant de façon convenable les dimensions des bouches d'aération, des canalisations d'air et des serpentins.

Récupérer la chaleur des eaux chaudes usées.

Éviter l'apport d'air d'évacuation à fort pourcentage d'humidité dans le système de climatisation.

Utiliser des canalisations d'air directes pour les bonnets d'évacuation.

Profiter de la chaleur de l'air d'évacuation pour enlever la neige et la glace sur les trottoirs, dans les entrées, sur les parcs de stationnement, etc.

Prévoir des commutateurs distincts pour l'éclairage périphérique afin de pouvoir couper l'éclairage artificiel lorsque la lumière du jour est suffisante.

Installer des fenêtres à vitrage double ou triple afin de conserver une humidité relative plus élevée et de réduire les pertes de chaleur.

Chauffer l'eau pendant les heures creuses, et la conserver dans des réservoirs bien isolés pour usage ultérieur.

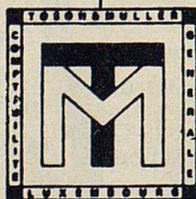
Utiliser des pompes de chaleur pour la climatisation des locaux.

Profiter de l'air chaud d'évacuation des compresseurs des systèmes de climatisation pour chauffer l'eau domestique.

Réduire ou couper l'éclairage artificiel lorsque la lumière du jour est suffisante. Limiter aux zones de travail l'éclairage de forte intensité.

## COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE LUXEMBOURG

TOUS LES SERVICES D'UNE  
FIDUCIAIRE  
COMPÉTENTE ET AVANCÉE



## TRANS WORLD BUSINESS AND TRUST COMPANY OF LUXEMBOURG

UNE ORGANISATION MONDIALE POUR  
L'EXÉCUTION DE TOUTES OPÉRATIONS  
COMMERCIALES, CIVILES, FINANCIÈRES

Registre de Commerce de Luxembourg:  
A-26425

Renseignements:  
Mme Josette MULLER, Dir. Admin.

Téléphone:  
2 02 98 (5 lignes)  
47 41 64 (5 lignes)

Bureaux:  
82, avenue Victor Hugo  
LUXEMBOURG

Télex:  
1856  
TOSON LU

Réduire au minimum l'éclairage des terrains et des façades externes des bâtiments, tout en respectant les normes de sécurité.

Enclencher les systèmes de chauffage et de climatisation, afin d'empêcher leur fonctionnement simultané.

Recycler autant que possible l'air du chauffage, de la ventilation et de la climatisation.

Remplacer les portes à rideau d'air par des portes pleines.

Réduire l'apport de chaleur solaire, en teintant les fenêtres ou en posant des fenêtres teintées.

## Systèmes d'éclairage

Choisir des couleurs claires pour les plafonds, les murs, les planchers et les meubles afin de favoriser la réflexion plutôt que l'absorption de la lumière.

Choisir des lampes efficaces en consultant la table ci-dessous :

### Lampes incandescentes

	lumens/watt
40 watts, usage général	11,0
60 watts, usage général	14,3
100 watts, usage général	17,4
100 watts, longue durée	14,8
1000 watts, usage général	22,0

### Lampes fluorescentes

	lumens/watt
lampes «blanc froid»	
2 × 60 cm	50
2 × 120 cm	67
2 × 240 cm	73

### Lampes HID (décharge de forte intensité)

	lumens/watt
lampe	
lampe au mercure avec couche de phosphore,	
400 watts	46
lampe à métal halogéné, 400 watts	74
lampe au sodium, haute pression, 400 watts	100
lampe à métal halogéné, 1000 watts	85

Éteindre toutes les lumières inutiles.

Réduire ou éliminer l'éclairage décoratif à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

Diminuer la puissance des lampes, dans la mesure du possible.

Ouvrir les rideaux et remonter les stores afin de profiter de la lumière du jour.

Maintenir les lampes et les appareils d'éclairage propres ; la poussière nuit au passage de la lumière.

## Transports

*Conduire à faible vitesse.* Des essais menés sur les modèles de voitures américaines les plus vendues indiquent qu'en abaissant la vitesse de 130 à 100 km/h, on peut réduire de 30% la consommation d'essence ; en effet, la résistance de vent augmentant avec l'accroissement de la vitesse, le déplacement de la voiture exige alors un apport d'énergie plus grand.

*Éviter les démarrages en trombe.* Un démarrage progressif plutôt que rapide permet de rouler jusqu'à 700 m de plus par litre d'essence ; les fortes accélérations consomment beaucoup d'énergie supplémentaire. En appuyant à fond sur le champignon, la soupape de suralimentation du carbu-

rateur laisse pénétrer plus d'essence dans les cylindres et une pompe d'accélération entre également en jeu pour augmenter l'alimentation en carburant afin d'éviter toute hésitation du moteur.

*Rouler à vitesse constante.* Une vitesse uniforme permet d'économiser de l'essence. Toute augmentation inutile fait fonctionner la pompe d'accélération et la soupape de suralimentation, en vue de fournir un supplément d'essence au moteur.

*Prévoir les arrêts.* Un chauffeur doit être en mesure de prévoir les conditions possibles de la circulation, il peut alors freiner progressivement plutôt que brusquement et réaliser ainsi des économies d'essence, en plus d'augmenter la durée de vie de ses garnitures de freins.

*Organiser ses sorties.* Une bonne planification permet d'effectuer en un seul itinéraire autant de courses et de livraisons que possible. Un déplacement d'un kilomètre avec démarrage à froid peut parfois réduire l'efficacité énergétique de 70%. La combustion se fait mal dans un moteur froid et l'étrangleur automatique doit fournir davantage d'essence pour entretenir le fonctionnement. Au cours d'une longue sortie, le moteur se réchauffe et consomme donc moins d'essence que lors de plusieurs sorties de courte durée.

*Éviter de faire tourner le moteur à vide.* Une telle pratique gaspille de l'énergie car le moteur consomme de l'essence mais n'effectue aucun travail utile et de plus, en tournant à vide, un moteur peut s'user plus vite ; un moteur ne devrait pas tourner à vide plus de trois minutes à la fois.

*Rouler pour réchauffer le moteur.* Les chauffeurs économiseront de l'essence en roulant pour réchauffer le moteur au lieu de laisser ce dernier tourner longuement à vide. Le moteur se réchauffe plus rapidement en roulant, d'où l'économie d'essence. Le chauffeur ne doit cependant pas oublier qu'un moteur froid a une efficacité moindre, il doit être très prudent dans les situations où le rendement du moteur devient un facteur critique.

*Diminuer la climatisation.* Un climatiseur impose au moteur une charge considérable et ne doit être utilisé que lorsqu'il fait extrêmement chaud. En général, un climatiseur diminue le rendement d'environ 10%. Cet appareil est-il vraiment nécessaire ? Qu'il serve ou non, il ajoute du poids à une voiture.

*Tenir compte du poids de la voiture.* La quantité d'essence consommée dépend surtout du poids de l'automobile. Plus la voiture est lourde, plus elle consomme d'essence. L'acheteur d'une voiture doit donc s'informer du poids des divers modèles envisagés et calculer approximativement les distances à parcourir et le coût de l'essence correspondant.

*Maintenir la pression normale dans les pneus.* Les pneus mous diminuent le rapport entre la distance parcourue et l'essence consommée, s'usent plus vite, peuvent nuire au comportement du véhicule et éventuellement entraîner des accidents. Les fabricants de pneus conseillent souvent d'augmenter légèrement la pression pour rouler à grande vitesse. Il faut toutefois éviter de gonfler les pneus au-delà de la valeur maximum recommandée. Les pneus à carcasse radiale réduisent la résistance de roulement, et par conséquent la consommation d'essence.

*Effectuer une mise au point du moteur régulièrement.* Les ratés d'allumage peuvent augmenter sensiblement la consommation d'essence. Des essais en laboratoires, simulant des vitesses de 50 à 80 km à l'heure, ont démontré que 10% de ratés augmente de 8% la consommation. De même, un dérèglement de l'allumage par rapport aux spécifications

du fabricant diminue le rapport entre la distance parcourue et l'essence consommée. Par exemple, un retard de 10<sup>o</sup> dans la séquence d'allumage des bougies peut provoquer, à des vitesses de 50, 80 et 100 km à l'heure, une perte moyenne de 5%. Les chauffeurs doivent comprendre que ces dérèglements et d'autres nuisent à l'efficacité du moteur et qu'une bonne mise au point permet de les corriger.

*Faire l'entretien du filtre à air.* Un filtre à air encrassé augmente la consommation d'essence et réduit la puissance du moteur en diminuant l'arrivée de l'air. Les responsables de l'entretien doivent donc remplacer le filtre à air à intervalles prévus, ou conformément aux directives du fabricant. En plus, il faut souvent remplacer le filtre à air lorsque le véhicule roule beaucoup sur des routes ensablées ou poussiéreuses.

*Lubrifier.* La friction entre les pièces mobiles d'un moteur convenablement lubrifié est réduite d'autant. Le manuel d'entretien renseigne sur le type de lubrifiant à employer et la fréquence des lubrifications.

*Éviter de renverser de l'essence.* Le plein d'essence doit être fait avec précaution afin d'éviter le gaspillage de carburant. Ainsi, l'automobiliste devrait s'assurer que le pompiste ne remplisse pas trop le réservoir, comme il est souvent le cas lorsque l'on continue de mettre du carburant après l'arrêt de la pompe automatique.

*Éviter d'appliquer les freins inutilement.* La plus légère pression peut freiner l'automobile, surtout lorsqu'il s'agit de servofreins. Cette habitude gaspille du carburant et accélère l'usure des garnitures.

*Maintenir une grande démultiplication.* Les transmissions tant manuelles qu'automatiques devraient toujours être

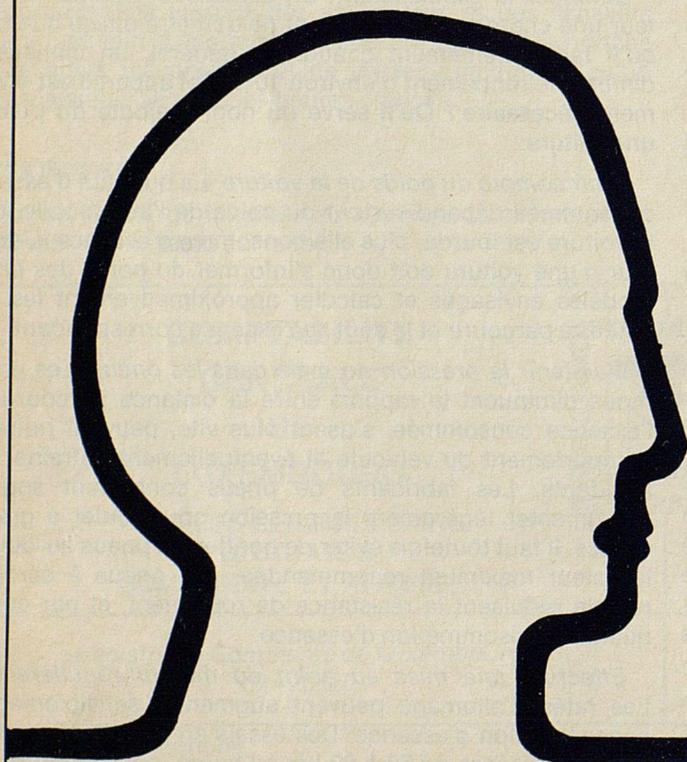
maintenues à la plus grande démultiplication possible. Lorsqu'il conduit une automobile à transmission manuelle, un chauffeur devrait rouler en grande vitesse dès qu'il le peut; au volant d'une voiture à transmission automatique, il devrait appuyer doucement sur l'accélérateur afin de favoriser le passage rapide en vitesse élevée. Il réalisera ainsi des économies d'essence.

*Réduire la charge des véhicules.* Le transport de charges inutiles dans une voiture augmente la consommation d'essence. Cette consommation est faible en terrain plat, mais elle est importante sur un terrain en pente; de plus, le chauffeur aura sans doute à appliquer les freins plus souvent.

*Régler le volet de préchauffage des tubulures d'admission.* Ce dispositif devrait être vérifié et réglé à intervalles réguliers. Il est placé dans le système d'échappement de certaines voitures et permet aux gaz d'échappement de réchauffer la tubulure d'admission lorsque le moteur tourne à froid. Les gaz réchauffent la partie située sous le carburateur, afin de favoriser la vaporisation de l'essence dans le moteur froid. A mesure que le moteur se réchauffe, un ressort thermostatique fait tourner le volet afin de diriger toutes les émissions de gaz vers le tuyau d'échappement et non vers les tubulures d'admission. Si le volet demeure en position ouverte, le moteur ne se réchauffe que lentement et son efficacité est diminuée d'autant. Par contre, si le volet demeure en position fermée, le moteur perd de sa puissance et les démarrages avec moteur chaud deviennent difficiles. Dans un cas comme dans l'autre, la consommation d'essence augmente.

*Faire aligner les roues avant.* Le pincement ou la divergence des pneus avant les font traîner de côté et s'user plus

## Pour l'informatique à visage humain



Il est particulièrement délicat d'avancer un budget en informatique, le matériel ne représentant qu'une faible partie du coût global.

L'expérience de réalisation des ingénieurs de SG2 Luxembourg vous permettra d'évaluer au plus près l'enveloppe des dépenses en tenant compte de toutes les incidences, pour vous éviter les surprises habituelles avant qu'il ne soit trop tard.

**SG2** - LUXEMBOURG

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
DE SERVICE ET DE GESTION

54, avenue de la Liberté  
Luxembourg - Tél. 4944 08-09



Isoler les réservoirs pour entreposer des liquides chauds ou froids, en revêtant les parois d'isolant et les surfaces libres de sphères de plastique creusées.

## Vapeur

### Mesures prioritaires

Couper la vapeur-témoin, par temps doux.

Conserver les jets de vapeur des systèmes à vide.

Réparer les fuites dans les conduites et les soupapes.

Réparer l'isolant des conduites d'eau de condensation.

Réparer tout isolant abîmé des conduites de vapeur.

Réparer ou remplacer les purgeurs automatiques.

Éliminer les fuites dans les postes de réduction de haute pression.

Revêtir d'un isolant les réservoirs servant à entreposer les eaux de condensation.

### Autres mesures

Remplacer des moteurs électriques par des turbines à vapeur à contre-pression; utiliser la vapeur d'échappement pour assister le procédé.

Faire fonctionner les colonnes de distillation, pour obtenir la qualité minimum exigée.

Faire fonctionner les colonnes de distillation près du point de submersion, afin d'atteindre l'efficacité de séparation maximum.

Trouver sur la colonne de distillation le meilleur endroit pour le plateau d'alimentation, afin d'accroître l'efficacité et de minimiser la consommation de vapeur.

Envisager de remplacer le fonctionnement en mode direct (vapeur vive) de certains blocs de distillation par séparation à la vapeur, par le fonctionnement en mode indirect (à sec).

Utiliser des purgeurs automatiques de calibre approprié.

Employer la vaporisation-éclair de l'eau de condensation, pour produire de la valeur à basse pression.

Envisager de remplacer les entraînements mus par des turbines rotatives à vapeur à condensation par des moteurs électriques, si l'usine génère sa propre électricité.

Équiper de purgeurs les colonnes de distillation, afin de réduire le taux de reflux.

Isoler les conduites d'eau de condensation.

Éviter la purge rapide des chaudières, en améliorant le traitement de l'eau d'alimentation.

Isoler les conduites de vapeur.

Poser des purgeurs automatiques.

Renvoyer à la chaudière l'eau de condensation de la vapeur.

Utiliser la pression de service minimum pour la vapeur.

Profiter de la chaleur perdue à la vapeur à basse pression pour la réfrigération à absorption.

Remplacer les condenseurs barométriques par des condenseurs de surface.

Fermer les purgeurs automatiques, lorsque les conduites de vapeur surchauffées ne servent pas.

Régler le fonctionnement des jets de vapeur sous vide, à étages multiples, en vue d'obtenir une efficacité maximum.

Utiliser l'isolant le plus épais possible.

Utiliser le taux de reflux ou un paramètre semblable plutôt que le débit, pour régler le fonctionnement des colonnes de distillation.

Substituer à la vapeur les liquides chauds fournis par le procédé.

## Autres services publics

### Mesures prioritaires

Nettoyer l'encrassement des conduites d'eau, à intervalles réguliers.

Couper la circulation de l'eau de refroidissement, lorsqu'elle n'est pas nécessaire.

Diminuer le nombre de voyages d'affaires en se servant du téléphone, dans la mesure du possible.

Vérifier mensuellement les compteurs d'eau, afin de détecter rapidement les fuites.

Nettoyer ou remplacer les filtres à air, à intervalles réguliers.

Démonter les lignes de service inutilisées, afin d'éliminer la possibilité de fuites.

Éliminer les fuites dans les conduites de gaz combustible.

Éliminer les fuites dans les conduites et les soupapes d'air comprimé et de gaz inertes.

Éliminer les fuites dans les conduites et les robinets de prise d'eau.

Couper l'aspiration des hottes dans les laboratoires, lorsqu'elles sont inutilisées.

### Autres mesures

Poser des sècheurs dans les conduites d'air, afin d'éviter la purge rapide.

Placer les prises d'air des compresseurs dans des endroits frais.

Récupérer et recycler l'eau de refroidissement.

Ne pas utiliser l'air comprimé à des fins personnelles.

Recourir à des vannes de réglage de débit, afin d'utiliser l'eau plus efficacement.

Comparer, pour chaque utilisation, l'efficacité respective du refroidissement à l'air et à l'eau.

Éviter de refroidir les fluides qui devront être chauffés de nouveau au cours du procédé, et inversement.

Fermer le refroidisseur si l'air froid provenant de l'extérieur produit le même effet.

Adopter la méthode de recirculation en cascade, pour éviter de trop refroidir par temps froid.

Maintenir une température constante à la sortie des tours de refroidissement, afin d'éviter de trop refroidir.

Maintenir une circulation d'eau de refroidissement minimale dans les coussinets.

Élever le niveau de l'eau dans le fossé de drainage, afin de réduire la tête d'eau et le travail à fournir lorsqu'il faut évacuer des eaux d'écoulement par pompage au-dessus d'une digue.

Réduire le débit des liquides évacués dans les égouts, en vue de diminuer l'énergie requise pour l'épuration, en recirculant la vapeur condensée vers les chaudières.

Remplacer les moteurs et les pompes de puissance excessive par des appareils de grosseur optimale.

Diminuer la pression de l'air comprimé à la valeur minimum requise.

Diminuer la température de l'eau chaude à la valeur minimum requise.

Recycler les eaux traitées.

Retirer les entraînements à air comprimé utilisés dans des installations permanentes.

## Récupération de la chaleur

Utiliser le condenseur de tête pour produire de la vapeur, à partir de l'eau de condensation provenant d'un procédé de distillation.

Profiter des gaz chauds de carneau, pour alimenter les échangeurs radiants utilisés pour le chauffage des locaux, des fours, des séchoirs, etc.

Profiter de la chaleur des gaz de carneau, pour préchauffer les matières destinées aux fours, aux séchoirs, etc.

Recourir à la chaleur des fluides sortant d'un procédé, pour préchauffer les fluides qui y entrent.

Utiliser les gaz chauds de carneau, pour préchauffer les déchets destinés aux chaudières d'incinération.

Utiliser la chaleur perdue des gaz chauds de carneau, en vue de produire de la vapeur destinée aux procédés ou envisager de vendre l'excès de vapeur.

Utiliser la chaleur perdue des gaz chauds de carneau, pour chauffer l'air servant au conditionnement des locaux.

Profiter de la chaleur perdue des gaz chauds de carneau, pour préchauffer l'air de combustion.

Utiliser la chaleur des gaz d'échappement des moteurs, pour produire de la vapeur.

Récupérer les substances combustibles dans l'air pollué évacué.

Récupérer les substances combustibles dans les sous-produits perdus.

Utiliser le gaz de carneau, pour chauffer l'eau destinée au procédé ou à des usages généraux.

Utiliser les gaz d'échappement des fours, pour le chauffage des locaux.

Utiliser la chaleur récupérée des luminaires à des fins pratiques, par exemple, le fonctionnement des appareils de refroidissement par absorption.

Utiliser les gaz de carneau, pour préchauffer l'eau d'alimentation des chaudières.

Profiter de l'air de refroidissement servant à refroidir des pièces ouvrées chaudes, pour le chauffage des locaux ou le chauffage d'appoint par temps froid.

## Rétention de la chaleur

Réparer l'isolant abîmé des fours, des chaudières, etc.

Choisir l'épaisseur de l'isolant assurant une rétention efficace du froid, pour l'appareillage fonctionnant à basse température.

Choisir un isolant souple pour les fours de recyclage, afin d'en faciliter le chauffage et le refroidissement.

Ventiler les fours le moins possible, tout en respectant les normes de sécurité.

Améliorer l'isolant et le revêtement des fours, des chaudières, etc.

Réparer les portes des fours et des fournaies, pour qu'elles ferment efficacement.

## Combustion

### Mesures prioritaires

Calculer et porter sur un graphique, à chaque jour, l'efficacité des chaudières.

Mettre en oeuvre un programme d'entretien des brûleurs.

Régler les brûleurs, afin d'obtenir un fonctionnement efficace.

### Autres mesures

Améliorer la commande exercée sur la combustion.

Chauffer suffisamment l'huile, pour en obtenir la vaporisation complète.

Éliminer la fraction combustible des gaz de carneau.

Réduire l'air de combustion au niveau optimum.

Modifier les appareils de combustion, afin de pouvoir utiliser un carburant plus efficace.

Employer comme carburant les déchets et les produits secondaires.

Substituer des brûleurs efficaces aux appareils désuets.

Alimenter les fours avec tout juste une quantité suffisante d'air de combustion secondaire, pour assurer un fonctionnement convenable.

## Programme

Arrêter les appareils de chauffage du procédé, lorsqu'ils ne servent pas.

### Autres mesures

Déterminer les fonctions nécessitant de la puissance électrique et occasionnant les pointes, et modifier l'horaire de fonctionnement de l'usine afin d'éviter ces pointes.

Réduire la température des appareils de chauffage du procédé au cours des périodes d'attente.

Faire fonctionner l'équipement le plus efficace à pleine capacité et l'équipement moins efficace en cas de besoin seulement.

Ne pas chauffer les pièces au cours d'un traitement thermique au delà des normes ou des spécifications en vigueur.

Prévoir les travaux d'entretien courant pour les moments d'arrêt de la production.

Étudier la possibilité de trois ou quatre jours de travail jour et nuit, au lieu de la semaine conventionnelle avec seulement une ou deux équipes par jour.

Utiliser le moins possible l'équipement devant être entretenu en cas de besoin.

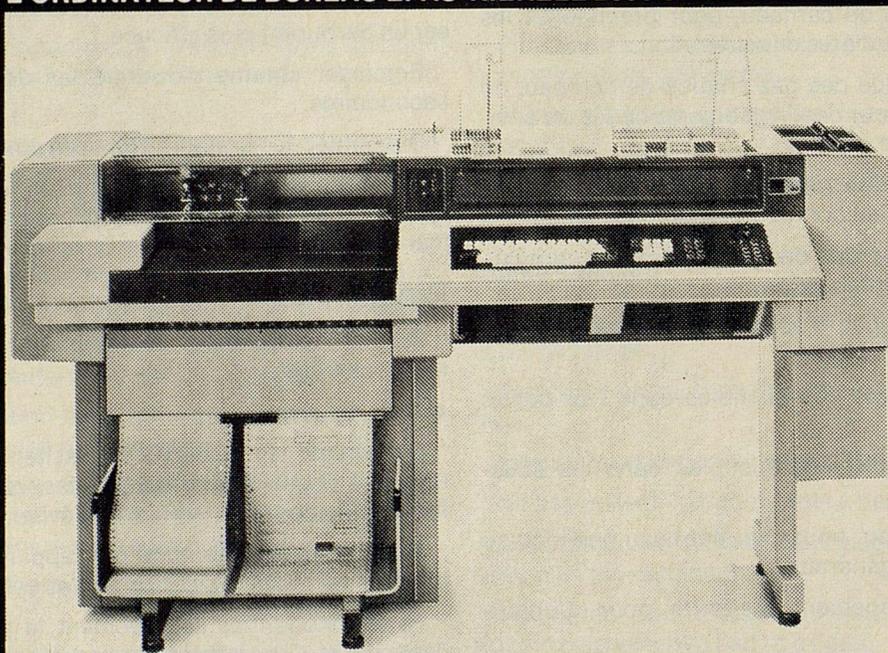
Ne pas faire fonctionner l'équipement plus longtemps que nécessaire.

Optimiser le programme de production en séries et d'inventaire.

# Pour une fraction de salaire,

Toute petite et moyenne  
entreprise peut confier  
sa comptabilité,  
sa facturation et  
ses stocks à un ami  
sûr, rapide et efficace.

L'ORDINATEUR DE BUREAU EFAS-KIENZLE 2000 ou 2200



Ets. **J. B. Wagner** s.e.c.s.  
Strassen/Luxembourg  
230, route d'Arlon - B. P. 18  
STRASSEN TEL.: 31 08 81

**vosre partenaire de confiance**

**KIENZLE**

Daten\_\_  
systeme

**Kaufen Sie nicht  
diesen Toshiba-Bestseller...**



# Liquidations et ventes spéciales

Au cours du mois d'octobre les déclarations de liquidation suivantes, introduites sur base de l'article 6 du règlement grand-ducal du 23 décembre 1974 concernant la concurrence déloyale et répondant aux conditions légales, ont été enregistrées à la Chambre de Commerce :

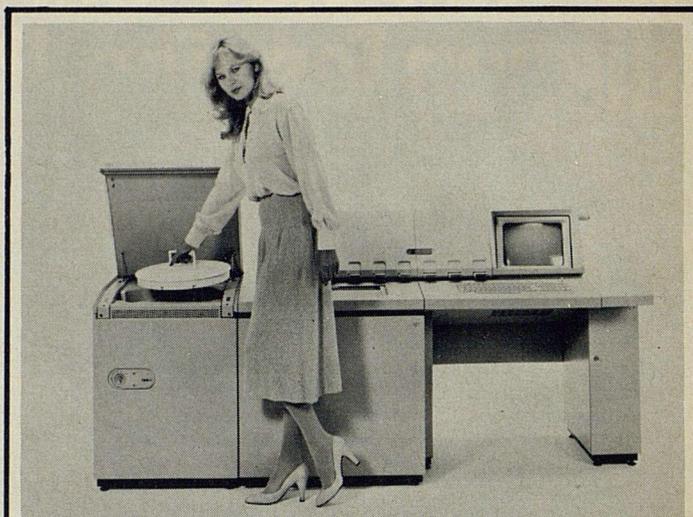
Entreprise	Durée maximale	Motif de liquidation
Textiles BACKES 20, Grand-Rue Diekirch	21.10.80-20. 1.81	Transformations immobilières
Ets. S. ENGEL-MATTIOLI 33, rue Michel Rodange Differdange	1.10.80-30. 9.81	Cessation totale
Mme EHLINGER-KRACK Electricité 27, route d'Esch Bettembourg	15.10.80-14.10.81	Cessation totale
JEANS STORE S. à r. l. 9, place du Marché Pétange	4.11.80- 3.11.81	Cessation totale
Ets. André KELTESCH S. à r. l. 6, place Joseph Bech Diekirch	13.10.80-12. 1.81	Transformations immobilières
Maison MAJERES-LAMMAR 9, rue de l'Alzette Esch/Alzette	6.10.80- 5.10.81	Cessation totale
Ets. RECKINGER-LOENERTZ 16, rue des Tondeurs Wiltz	3.11.80- 2. 2.81	Transformations immobilières
La Boutique SIR S. à r. l. 1, Place d'Armes Luxembourg	15.10.80-14. 1.81	Transformations immobilières

Maison VOGUE  
44, Grand-Rue  
Luxembourg

3.11.80- 2.11.81 Cessation totale

UNION MEUBLES S. à r. l.  
18, rue Dicks  
Luxembourg

13.10.80-12.10.81 Cessation totale



## Vorstellung eines neuen Computersystems bei der Firma J. B. Wagner

Vor kurzem hatte die Firma J. B. Wagner s. e. c. s. in ihre Geschäftsräume, 230, rte d'Arlon eingeladen um die neue Computergeneration der Firma Kienzle, in Luxemburg exklusiv von der Firma Wagner vertreten, vorzustellen. Herr J. B. Wagner, der seit 1965 mit im Geschäft ist, das 1948 von seinem Vater gegründet wurde, konnte zahlreiche Gäste und Interessenten begrüßen. Unser Bild zeigt den neuen ABC-Computer Kienzle 9055, einen platten und bildschirm-orientierten Dialogcomputer für mittlere und kleine Unternehmen sowie für dezentrale Organisationseinheiten. ABC heißt anwendungs- und bedienungsorientiertes Computerkonzept.

**En cas de changement d'adresse, veuillez bien nous en informer.**

Chambre de Commerce B. P. 1503 ☎ 43 58 53 Luxembourg

## BÜROKULTUR MIT SYSTEM

- Praxisgerechte Einrichtung
- Körperrechte Konstruktion
- Funktionelle Einteilung
- Spätere Ausbaumöglichkeit

## MUSTERMÖBEL- OBJEKTEINRICHTUNGEN

• Centre Concorde • SudlFoetz • T.55 34 34

3505 6816

europublicité

## Saviez-vous que ...

- au Luxembourg, les ouvriers occupés dans le secteur industriel travaillaient en moyenne 40,3 heures par semaine en 1979.
- la durée hebdomadaire de travail correspondante était de 41,9 heures en Allemagne et de 41 heures en France, alors qu'elle n'est que de 37 heures en Belgique.

Source : Eurostat

Au Luxembourg, l'auto est de loin le mode de transport le plus utilisé pour se rendre au travail : en 1945, 45% des personnes interrogées se déplaçaient en voiture, 19% gagnaient leur lieu de travail à pied, 19% se déplaçaient en autobus, 8,1% pédalaient en vélo, 4,4% prenaient le train, et 5% utilisaient deux moyens de transport.

Dans les autres pays de la Communauté Européenne, l'auto figure également de loin en première position. Relevons toutefois qu'aux Pays-Bas une personne sur trois se rend au travail en vélo, et qu'en Irlande près d'une personne sur quatre marche uniquement à pied pour atteindre le lieu de travail.

Source : Eurostat

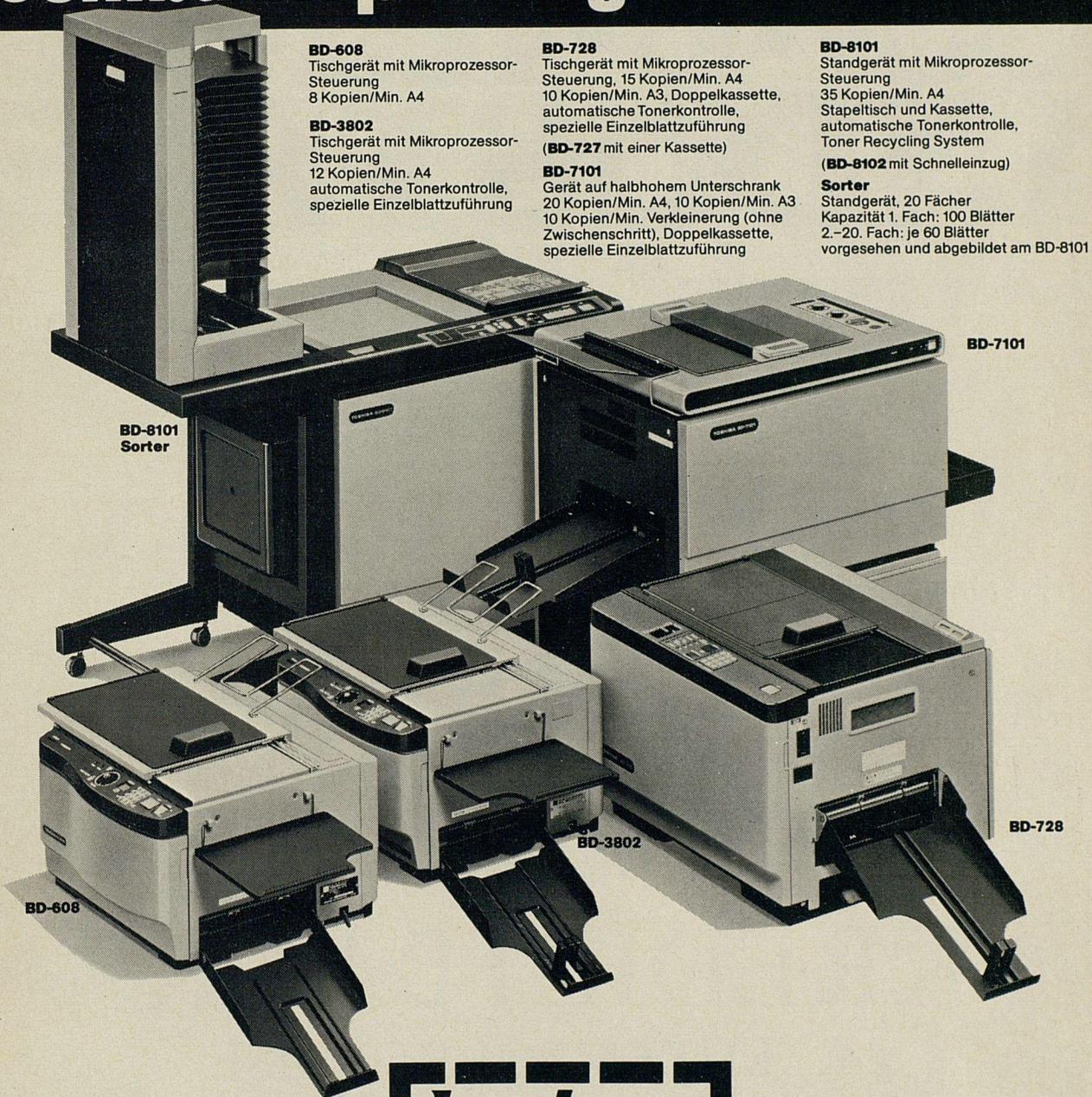
**CHOISISSEZ**

**BRAND**  
Installations de Magasins

**EN TOUTE SECURITE**

AGENT GENERAL  
PIERRE BRAUN  
LUXEMBOURG  
38, Kirchberg, Tel. 43 62 76

# ...bevor Sie alle anderen Toshiba-Kopierer gesehen haben.



**BD-608**  
Tischgerät mit Mikroprozessor-Steuerung  
8 Kopien/Min. A4

**BD-3802**  
Tischgerät mit Mikroprozessor-Steuerung  
12 Kopien/Min. A4  
automatische Tonerkontrolle,  
spezielle Einzelblattzuführung

**BD-728**  
Tischgerät mit Mikroprozessor-Steuerung, 15 Kopien/Min. A4  
10 Kopien/Min. A3, Doppelkassette,  
automatische Tonerkontrolle,  
spezielle Einzelblattzuführung  
(**BD-727** mit einer Kassette)

**BD-7101**  
Gerät auf halbhochem Unterschrank  
20 Kopien/Min. A4, 10 Kopien/Min. A3  
10 Kopien/Min. Verkleinerung (ohne  
Zwischenschritt), Doppelkassette,  
spezielle Einzelblattzuführung

**BD-8101**  
Standgerät mit Mikroprozessor-Steuerung  
35 Kopien/Min. A4  
Stapeltisch und Kassette,  
automatische Tonerkontrolle,  
Toner Recycling System  
(**BD-8102** mit Schnelleinzug)

**Sorter**  
Standgerät, 20 Fächer  
Kapazität 1. Fach: 100 Blätter  
2.-20. Fach: je 60 Blätter  
vorgesehen und abgebildet am BD-8101

BD-8101  
Sorter

BD-7101

BD-3802

BD-728

BD-608

Toshiba hat ein umfassendes neues Kopierer-Sortiment für alle erdenklichen Ansprüche. Ein Kopierer für Sie ist garantiert dabei. Die Vielfalt ist groß:

- Tischmodelle oder Standgeräte mit hoher Kopierleistung
- 8 bis 35 Kopien pro Minute
- A5- bis A3-Format
- Verkleinerungen
- Einzel- oder Doppelkassette und Einzelblattzuführung

**b.m.i.** s.a.r.l.

5, rue de l'Industrie LUXEMBOURG  
Tél. 486272 - 489293 Bp 1361

Wir wünschen umgehend ausführliche Informationen.

Kopierer  Taschenrechner

Tischrechner  Diktiergeräte

Name \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tel. \_\_\_\_\_

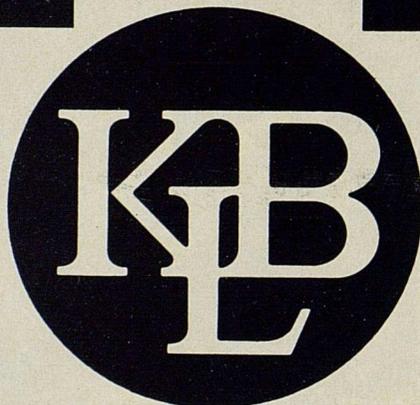
## TOSHIBA

Toshiba Kopierer. Wir haben den richtigen für Sie.

Welches Modell Sie auch auswählen, Sie erhalten die herausragende Toshiba-Technologie:

- Echtes Normalpapier mit Trockentoner (60 bis 120 g/m<sup>2</sup>)
  - Automatische Tonerkontrolle
  - Eingebauter Mikroprozessor für beispiellosen computerkontrollierten Bedienungskomfort
  - Kopien auf (farbigen) Overhead-Folien, Aufklebe-Etiketten, Transparentaufklebern
- Machen Sie keinen Kompromiß – prüfen Sie zunächst Toshiba.

# ARTISANAT COMMERCE INDUSTRIE



## KREDIETBANK

S.A. LUXEMBOURGEOISE

Société Anonyme R.C. Luxembourg B6395 43, boulevard Royal L-Luxembourg

**Nous sommes là pour vous**